

FORMATION « APS ET PARALYSIE CEREBRALE »

PREAMBULE

Cette formation a la particularité de se dérouler en 2 temps.

- Les 3 premiers jours seront consacrés aux facteurs inhérents à la prise en charge de ce public dans des séances d'AP, qu'elles soient occupationnelles, de loisir ou éducatives.
- La dernière journée s'adressera plus particulièrement aux **entraîneurs** et aux difficultés rencontrées dans le cadre d'une activité régulière de préparation à la compétition.

PUBLIC CIBLE

Cette formation est ouverte à toute personne (professionnels d'ESMS exerçant auprès de personnes paralysées cérébrales, dirigeants associatifs, cadres sportif ou bénévoles) engagée ou souhaitant s'engager dans l'accueil, l'accompagnement et l'encadrement d'activités physiques ou sportives auprès d'un public atteint d'une paralysie cérébrale et trouver quelques réponses sur le fonctionnement et les mécanismes d'apprentissage de ce public.

OBJECTIFS DE FORMATION

Cette formation vise à favoriser l'élaboration, la conduite et l'analyse de séances d'activités physiques et sportives auprès d'un public atteint d'une paralysie cérébrale. Elle s'articule à partir de la prise en compte des problématiques singulières de ces personnes dans les domaines de l'apprentissage, de l'émotivité et du comportement face aux autres et à l'environnement, avec un zoom sur l'entraînement et la compétition lors de la 4^{ème} et dernière journée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir la paralysie cérébrale et les caractéristiques des personnes
- Interroger ses connaissances et son expérience sur les impacts de ce handicap :
 - Dans la vie quotidienne
 - Dans la pratique des APS
- Rechercher l'offre de pratique la mieux adaptée
- Entrevoir quelques solutions dans l'accès à la pratique sportive
- Elaborer quelques stratégies permettant d'évaluer la progression de ces pratiquants

CONTENUS

- La paralysie cérébrale : approche théorique et définition.
- Les conséquences du handicap dans la vie quotidienne et dans la pratique sportive
- Les bienfaits spécifiques de la pratique sportive pour ce public
- Les difficultés rencontrées dans l'apprentissage
- Les démarches d'intervention et les modes de sollicitation pour faciliter les progrès
- Les freins à l'accès de l'offre de pratique sportive
- La prise en charge d'un sportif paralysé cérébral dans le cadre d'un entraînement régulier et de la gestion du stress lié à la compétition

Prérequis

- Avoir 18 ans
- Etre licencié à la FF Handisport
- Etre titulaire du PSC1

Durée

21h ou 28h soit 3 ou 4 jours

Frais pédagogiques (net à payer)

- 420€ (3 jours) ou 560€ (4 jours) pour un stagiaire de la formation professionnelle ayant une prise en charge de l'AFDAS
- 168€ (3 jours) ou 224€ (4 jours) si financement personnel (autofinancement).
Ce tarif concerne essentiellement les bénévoles du mouvement handisport qui ne peuvent pas prétendre à la prise en charge de la formation professionnelle

Effectifs

5 à 18 stagiaires

Date

- 20 au 23 avril 2020 (22 avril pour les personnes n'étant pas intéressées par la journée « entraînement »)
- Hyères

Contacts

- Administratif (inscriptions) :
formation@handisport.org
- Pédagogique :
m.legras@handisport.org

Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant

Points forts de la formation

- Cette formation se décline comme un enchaînement de temps théoriques, de temps d'échanges et de temps pratiques s'appuyant sur l'expérience des stagiaires.
- L'animation de séquences d'APS avec un public paralysé cérébral et retours sur les propositions